

L'avenir est à l'innovation

C'est à un véritable plaidoyer pour la recherche et l'innovation que s'est livré Pierre Gramegna, directeur de la Chambre de commerce, lors de la présentation, hier matin, de la neuvième édition du bulletin *Actualité et Tendances*.

■ Dans son bulletin économique, la Chambre de commerce commente et illustre le rôle fondamental que jouent la recherche-développement et l'innovation (RDI) pour assurer à l'avenir le bien-être de notre société dans un monde de plus en plus concurrentiel et globalisé.

L'enquête, réalisée tant auprès des acteurs publics que privés, a abouti à la conception de dix propositions concrètes susceptibles de stimuler la R & D au Luxembourg et dans la Grande Région. Parmi ces recommandations figurent une clarification du rôle des acteurs publics de la RDI

en vue d'une gouvernance optimisée, une incitation des PME et des entreprises des services à exploiter l'intégralité de leur potentiel en matière d'activités de RDI, un accroissement de la participation des entreprises luxembourgeoises aux programmes de recherche européens, une maximisation de la valorisation des résultats des recherches afin d'accroître les retombées concrètes pour l'économie luxembourgeoise ou encore le développement des niches de compétences en valorisant le capital humain.

Une définition claire du statut du chercheur ainsi que la mise en place de contrats de performance constituent également une avancée dans le domaine de la R & D, selon la Chambre de commerce.

Cette étude a été menée dans le cadre de la Stratégie Europe 2020, qui succède à la Stratégie de Lisbonne, dont l'objectif est un niveau d'investissement cumulé public-privé de 3 % du PIB, en termes de dépenses de R & D et d'innovation au sein de l'Union euro-

péenne à l'horizon 2020. L'objectif vise une contribution finale des deux tiers des dépenses en provenance du secteur privé.

Actuellement les dépenses totales en R & D au Luxembourg représentent 1,68 % du PIB, pour une valeur moyenne de 2,01 % dans l'Europe des 27. L'objectif fixé par le gouvernement luxembourgeois est de 2,6 % du PIB, dont 70 % pour la recherche privée et 30 % pour la recherche publique.

Selon un «tableau de bord de l'Union de l'innovation» dévoilé hier par la Commission européenne, il apparaît que les Européens ne parviennent pas à combler l'écart en matière d'innovation avec leurs principaux concurrents internationaux que sont les Etats-Unis et le Japon. Heureusement, l'UE garde une avance sur les économies émergentes comme l'Inde et la Chine, relève la Commission.

L'étude européenne montre encore que plusieurs Etats membres sont sur la bonne voie mais que

les avancées ne sont pas assez rapides. Par pays, les indicateurs établis par la Commission montrent que le Danemark, la Finlande, la Suède et l'Allemagne sont à la pointe; ces pays sont suivis par un groupe dans lequel apparaît le Luxembourg qui évolue en la matière au-dessus de la moyenne européenne même si la mention «peut mieux faire» lui est applicable.

La Stratégie Europe 2020 incite également à renforcer le lien entre la recherche, l'enseignement supérieur et l'innovation afin de créer un «triangle de la connaissance». Lors de la présentation d'hier, Jacques Lanners, *chief executive officer* de Ceratizit, a présenté les efforts de R & D de son entreprise en soulignant les nécessaires partenariats PPP (partenariat-public-privé) et en rappelant la part de risque inhérent à toute démarche de recherche et en invitant les professionnels «à ne pas stigmatiser l'échec mais à valoriser les succès».